

Siège : ALAC ETOILE - 3 rue du colonel Moll
75017 Paris
Tél : +33(0)1 42 79 52 31
Mail de contact : contact@franceprocessus.org
Site Web : www.franceprocessus.org
Plateforme Communautaire : [France Processus](https://franceprocessus.com)

CHARTRE DES VALEURS

Comment aider l'Association
à réaliser sa mission ?

Janvier 2025

CHARTRE DES VALEURS

La présente Charte complète les « **Charte du Membre Actif** » et « **Charte du Membre Bienfaiteur** » qui encadrent la relation entre l'association « **France Processus** », régie par la loi de 1901 et dont les nouveaux statuts, déposés à la Préfecture de Paris le 19 juillet 2021, ont été publiés au Journal Officiel du 24 août 2021, et ses **Membres**.

Elle affirme les **valeurs** qui façonnent la culture de l'association et de sa communauté.

Nous les formulons en déclinant des façons d'agir et de se comporter à la première personne du singulier (« je »), pour faciliter leur traduction dans le concret de notre expérience.

L'engagement dans un contexte associatif

- Je m'attache à respecter les engagements que je prends dans le cadre de l'association.
- Je n'en veux à personne de ne pouvoir accepter une tâche ou une mission, mais je veux être sûr que si elle l'a acceptée, elle le fera.
- Si je me suis engagé imprudemment au-delà de mes possibilités, je le dis très vite, et je contribue à trouver une autre solution.
- Lorsque nous organisons et décidons une action, nous mettons en place l'équipe chargée de sa réalisation, en veillant à le faire dans un esprit de confiance, de collégialité, de délégation et de suivi co-responsables.
- Lorsque, dans le cadre d'une activité de **France Processus**, on me demande une réponse dans un délai donné, je réponds dans le délai ou j'accuse réception très vite en précisant que je ne pourrai pas répondre dans le temps imparti.
- Je respecte l'emploi du temps et les contraintes personnelles des autres Membres. Quand je suis libre et que les autres ne le sont pas, je n'ai pas d'exigence à leur encontre.

L'engagement des Membres a deux axes :

- **L'engagement envers France Processus**
- **L'engagement envers ses Membres**

déclinés ci-après :

La protection et le développement de France Processus

- Je suis loyal au sein de l'association, que je promeus et représente correctement.

- Je fais volontiers connaître **France Processus** à mon réseau personnel et professionnel.
- J'aide l'association du mieux que je peux en fonction de mes moyens.
- Je m'interdis les jeux de pouvoir, mes avis et mes actions visent le bien de **France Processus** et de ses finalités.
- Je respecte la confidentialité des échanges verbaux, écrits ou électroniques qui ont lieu au sein de l'association.
- Je protège et je ne dilapide pas le patrimoine et les actifs de **France Processus**.
- Je n'exploite pas mon appartenance à l'association à des fins commerciales.
- J'identifie, j'évite, je signale (au Conseil d'Administration) tout conflit d'intérêt potentiel.

La bienveillance et le respect des personnes

- Je suis attaché au côté agréable et convivial de **France Processus**. Je veille à préserver pour les autres Membres ce même plaisir et cette même convivialité.
- J'accueille avec chaleur les nouveaux Membres, et je les aide à trouver les activités et/ou les Membres en fonction de ce qu'ils veulent faire.
- Dans une activité de groupe, j'exprime mon point de vue de façon équilibrée et je veille à encourager et écouter les autres points de vue (initiatives, propositions, ...), et à respecter l'équilibre du groupe.
- Je sais remercier ceux qui ont agi positivement.
- Je pense à impliquer les Membres concernés ou susceptibles d'être concernés par un sujet.
- Je fais a priori confiance à **France Processus** et à ses Membres.

Gestion des difficultés :

- Je contribue positivement à résoudre les problèmes que je rencontre ou qui me sont présentés, de manière « co-responsable », et sans pointer de bouc émissaire.
- Si une situation de conflit se présente, je me base sur les faits et je n'attaque pas les personnes ; je cherche à le résoudre honnêtement et sincèrement avec les personnes concernées. Lorsque le désaccord persiste, je cherche à impliquer un Membre tiers ou le Conseil d'Administration.
- Si ou quand je suis insatisfait ou mécontent, je prends les moyens d'exprimer directement et respectueusement cette insatisfaction ou ce mécontentement aux personnes concernées et de façon appropriée (par exemple en privé), sur une base factuelle et sans jugement de personne.

Quelques règles d'or de la collaboration digitale

Usage de la messagerie (email) dans le cadre des communications intra France Processus :

- Je mets toujours « **France Processus** » dans l'objet du message.
- Je différencie bien les destinataires (au nombre minimum nécessaire) et les personnes en copie (informées).
- Je ne « réponds à tous » que si c'est nécessaire.
- J'évite les « copies cachées » et les changements d'objet ou de corps du message quand je réponds ou transmets.
- Je privilégie la plateforme communautaire pour les travaux collaboratifs et les échanges en groupe ; je n'utilise le mail que si la plateforme communautaire ne convient pas pour ce que je veux faire.
- Je réponds par un simple « smiley » à ceux qui ne respectent pas les règles précédentes !

Usage de la Plateforme Communautaire (Jamespot) :

- Une des premières valeurs et caractéristiques d'une plateforme communautaire est la **transparence**.
Je joue le jeu de la transparence. J'utilise de préférence la plateforme communautaire pour partager de façon transparente le même contenu à un groupe de personnes.
Quand j'écris dans la plateforme communautaire :
 - Je sais que c'est partagé de façon transparente (selon les droits d'accès) : j'évite donc le contenu « bruit » ou inutile,
 - Je ne fais pas référence à des échanges privés non visibles des personnes avec lesquelles je partage ce que j'écris.
- Un des facteurs clés de succès d'une plateforme communautaire est la **bienveillance**. Elle revient à considérer des relations d'égal à égal avec tout Membre de la communauté, en (*4 piliers de la bienveillance recommandés par Jamespot*) :
 - Laissant à l'autre le droit à l'erreur,
 - Evitant de juger l'autre,
 - Prenant le temps de comprendre l'autre,
 - Ayant des relations d'adulte à adulte.La bienveillance consiste à avoir une disposition favorable vis-à-vis d'autrui et à se mettre à la place de l'autre (sympathie, empathie).
- Quelques trucs et astuces facilitant les interactions communautaires :
 - Compléter son profil (dès son adhésion et à chaque changement notable),
 - « Liker », et/ou réagir sur un contenu apprécié, même de façon minimale, pour « attirer » d'autres Membres vers ce contenu,
 - Inviter et solliciter personnellement dans un groupe, une conversation, ...).